EITNA
Ecologie Industrielle et Territoriale en Nouvelle-Aquitaine

DON DE RACKS

SUBSTITUTION
MUTUALISATION

Nom de la démarche EIT
EITAZAR

Territoire de la démarche
ZAE de la Confluence (Damazan)

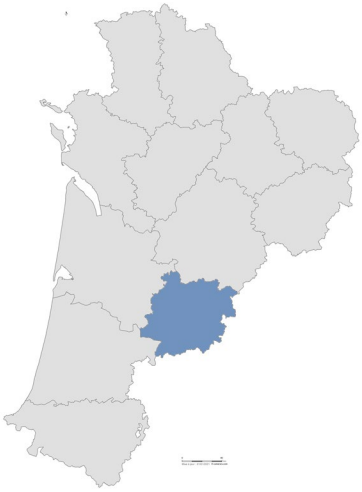

Portage de la démarche
ValOrizon / CdC du Confluent et des Côteaux de Prayssas

Contact
Marie PANTIER
mpantier@valorizon.com

Chiffres clés

10 t de matériaux réemployés

9 000 € économisés

5 entreprises bénéficiaires

Présentation de la synergie

Organisation du réemploi de 17 modules de racks de stockage qui n'étaient plus utilisés et mutualisation de la logistique transport pour limiter l'impact environnemental associé.

Intérêt environnemental	Réduction des coûts	Mobilisation d'acteurs économiques	Facilité de mise en œuvre	Reproductibilité
●●●○○	●●●○○	●●●●○	●●●●○	●●●●○

Novembre 2022
Retour d'expérience réalisé par Alexandre DAIN (APESA)

Financé par

EITNA
Ecologie Industrielle et Territoriale en Nouvelle-Aquitaine

Détection : août 2020
Mise en œuvre : novembre 2020

L'identification et la caractérisation du besoin

Lors d'un échange avec une société de logistique présente sur l'éco-parc (et qui possède aussi différents dépôts hors de Damazan), ValOrizon a été informé de la **présence de modules de racks de stockage (échelles et lisses) en bon état** mais non utilisés sur un des dépôts. Ce besoin ponctuel a été engendré par une évolution des besoins de l'entreprise (augmentation des besoins en charge à stocker). L'entreprise avait une seule condition pour que la synergie se réalise : l'ensemble des éléments devait être récupéré en une seule fois. Après discussion avec la CdC du Confluent et des Côteaux de Prayssas, il a été validé que cette synergie pouvait avoir un intérêt pour les entreprises de la ZAE de la Confluence.

La mise en œuvre de la synergie

La première étape a consisté en une **caractérisation plus précise des éléments de stockage** disponibles : taille, charge maximale supportée, etc. Par la suite, une **communication** a été réalisée via la newsletter de la ZAE. Beaucoup d'entreprises se sont alors manifestées auprès de ValOrizon pour acquérir une partie des éléments. Sur le principe du « 1er arrivé, 1er servi », les 17 modules disponibles ont rapidement trouvé preneur auprès de 5 entreprises de la ZAE (mais bien plus se sont mobilisées sans avoir pu être satisfaites faute de quantité de racks suffisantes pour combler l'ensemble des besoins). Restait alors à **organiser et mutualiser la logistique** en accord avec la demande de l'entreprise donneuse. Une des 5 entreprises a proposé de gérer la logistique et le stockage (sur le site de l'Écoparc) pour l'ensemble du groupe, puis de refacturer la prestation de transport aux 4 autres (au prorata des éléments récupérés). Chaque entreprise a ensuite pris rendez-vous pour récupérer les éléments sur lesquels elle s'était positionnée. ValOrizon a appuyée l'entreprise volontaire dans la logistique, notamment sur les aspects organisationnelle pour la récupération du stock avec l'entreprise apporteuse ainsi que sur la facturation et relances afin que cette dernière puisse être rapidement dédommagée des frais de logistique. ValOrizon continue en parallèle son travail d'**identification d'autres sources de racks réemployables** afin de satisfaire les besoins des autres entreprises qui se sont manifestées.

Les bénéfices de la synergie

Les **17 modules réemployés** représentent environ **10 t de matière**, et **9 000 € d'économies d'achats** de matière première pour les bénéficiaires. Au-delà des aspects quantitatifs, cette synergie a permis à la démarche EIT d'être identifiée pour l'**échange d'autres équipements de stockage** (palettes, palox). Une dizaine d'entreprises participent désormais à des échanges ponctuels ou réguliers d'équipements, en autonomie. En parallèle, elles font ponctuellement appel à ValOrizon pour évaluer les possibilités de réemploi de certaines matières avant de devoir les traiter comme déchet.

Les acteurs de la synergie

- **Fourniture de la matière :** 1 société de logistique
- **Communication :** CdC du Confluent et des Côteaux de Prayssas
- **Logistique mutualisée :** 1 des 5 entreprises bénéficiaires
- **Coordination et appui logistique :** ValOrizon

J & D . Aquitaine

« Nous avions besoin d'agrandir et de perfectionner un atelier pédagogique pour la conduite de nacelle élévatrice en extérieur. Notre idée était de réaliser des zones d'évolutions à la verticale, articulées autour d'un « squelette ». Bien sûr le cout matériel était un frein, jusqu'au jour où nous avons eu connaissance de ce don de Rack. Une aubaine car cet équipement d'occasion était parfait. Nous n'avons pas l'utilité de nous en servir comme moyen de stockage par conséquent le modèle nous convenait.

De plus, à la suite de cette échange, cela nous a permis de mieux connaitre un acteur économique de la zone d'activité, de visiter ses locaux, mettre un visage sur des noms. Nous avons par la suite mis à disposition un engin de manutention qui n'est pas utilisée quotidiennement ; cela permet de ne pas laisser des engins à l'arrêt tout en sachant qu'il sera respecté et utilisé dans de bonne condition »

Isabelle Benoît, responsable de centre, J&D Aquitaine

EITNA
Ecologie Industrielle et Territoriale en Nouvelle-Aquitaine

VILLAGE DU RÉEMPLOI

MUTUALISATION

Nom de la démarche EIT
EITAZAR

Territoire de la démarche
ZAE de la Confluence (Damazan)

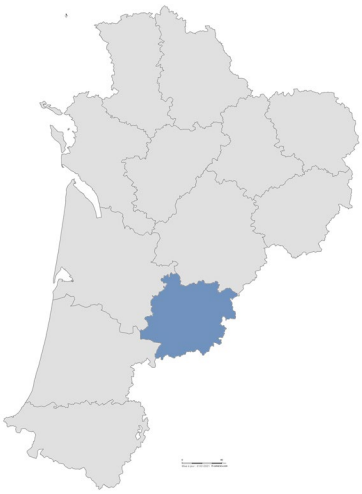

Portage de la démarche
ValOrizon / CdC du Confluent et des Côteaux de Prayssas

Contact
Marie PANTIER
mpantier@valorizon.com

Chiffres clés

4 équipements d'occasion partagés

25 000 € d'économie

17 emplois

Présentation de la synergie

Réhabilitation de 7 000 m2 d'une ancienne friche industrielle en vue de donner au département un site favorable à l'implantation de nouvelles activités liées au réemploi. Les caractéristique de ce lieu partagé en ont fait un espace d'expérimentation des outils d'EIT. 3 structures sont accueillies à ce jour représentant 17 emplois et un volume de réemploi annuel de 250 t/an.

Intérêt environnemental	Réduction des coûts	Mobilisation d'acteurs économiques	Facilité de mise en œuvre	Reproductibilité
●●●●○	●●●○○	●●●●○	●●○○○	●●●○○

Novembre 2022
Retour d'expérience réalisé par Alexandre DAIN (APESA)

Financé par
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
ADEME
RÉGION Nouvelle-Aquitaine
APESA
Soltena Nouvelle Aquitaine
CCI NOUVELLE AQUITAINE

EITNA

Ecologie Industrielle et Territoriale en Nouvelle-Aquitaine

Détection : fin 2020
Mise en œuvre : début 2023

L'identification et la caractérisation du besoin

ValOrizon gère l'**aménagement d'une friche industrielle** dont il a la propriété, avec la volonté de faire de la plus grande cellule disponible une **vitrine de l'EIT**, tant au niveau des **typologies d'activités** à installer (activités de réemploi et de recyclage permettant de lutter contre l'exclusion en créant des emplois non délocalisables et en privilégiant les parcours d'insertion) que de l'**organisation collective** du fonctionnement du lieu, nommé le Village du Réemploi.

La mise en œuvre de la synergie

Les activités accueillies ont été identifiées grâce à l'écosystème du Syndicat – le Cluster économie circulaire et l'incubateurs ATIS sont notamment des acteurs sur lesquels le Syndicat peut s'appuyer. L'intégration d'une nouvelle structure s'effectue sur demande écrite. Un dossier de précisant les ambitions de l'activité est soumis en commission syndicale après avoir été techniquement étudiée. Afin d'initier le groupe à l'intérêt d'un fonctionnement coopératif, ValOrizon a tout d'abord proposé des **temps d'animation** pour améliorer la connaissance entre les acteurs et identifier les besoins communs en termes d'emplois, d'équipements, de matériel, etc. Ce groupe d'échange a abouti à la détection de **11 synergies** (partage de matériels et de compétences, gestion commune d'actions de communication). A partir de ces besoins communs, et grâce à des soutiens financiers de la Région (réponse à l'AAP Ademe/Région « Réemploi, Réparation et Réutilisation en Nouvelle-Aquitaine »), le Village du Réemploi a notamment pu être aménagé avec des **équipements d'occasion mutualisés** (auto-laveuse, containers, etc.). Le travail en synergie a aussi permis de **nouvelles coopérations** entre ces acteurs de l'ESS pour mieux répondre aux besoins du territoire.

Les bénéfices de la synergie

Grâce à la synergie et aux aides qui ont pu être sollicitées via cette organisation collaborative, les entreprises ont pu **réduire de 25 000 € leurs besoins en investissement**. De plus, les « voisins » sont ainsi devenus de véritables partenaires – la mutualisation leur permettant de facilité leur lancement sur le territoire. Au-delà de l'accompagnement de synergies sur le Village même, les locataires ont aussi bénéficié d'une visibilité accrue sur la zone d'activité grâce aux rendez-vous EIT individuels engagés pendant 2 ans sur la zone d'activité de la Confluence. Si de manière générale cette synergie apparait comme une vraie réussite pour les 3 entreprises présentes, les règles de fonctionnement partagées, la gestion de la sécurité, l'utilisation d'équipement engendrant des nuisances (bruit, odeurs, etc.) ou encore les éventuelles concurrences entre certaines activités peuvent encore poser quelques difficultés quotidiennes. Le rôle de **coordination** exercé par ValOrizon est primordial. Le Village du Réemploi est par ailleurs labellisé PTCE émergent depuis 2021 et engage une action collective pour élaborer la stratégie de développement de ce Village en co-construction avec un mix d'acteurs (collectivités, ESS, entreprises classiques, associations, grand public…)

Les acteurs de la synergie

- **Entreprises participant à la synergie :** Élise Atlantique, Écoréso Autonomie 47, Label Plateforme 47,
- **Coordination :** ValOrizon

EITNA
Ecologie Industrielle et Territoriale en Nouvelle-Aquitaine

La création de l'écoparc est partie d'un constat : trouver des solutions nouvelles pour éviter autant que possible l'enfouissement des déchets. ValOrizon a pour objectif de montrer, à travers les activités accueillies dans ce Village du Réemploi, la pertinence de l'usage modéré et partagé des ressources. Cette dynamique doit permettre d'essaimer les bonnes pratiques dans les autres territoires lot-et-garonnais. La dimension sociale à travers la question de l'insertion est aussi prise en compte. Les emplois par les structures accueillies sur le Village du Réemploi sont non délocalisables et permettent de lutter contre l'exclusion.

Michel Masset, Président à la commission Ecoparc de ValOrizon

Nous avons à cœur de contribuer au développement de ce Village du Réemploi et nous faisons en sorte de travailler en bonne intelligence avec les autres sociétés locataires, en partageant autant que cela sera possible, les moyens humains et techniques des différentes entités.

Direction, Elise Atlantique

Notre activité offre une seconde chance pour les Femmes et les Hommes, une deuxième vie pour les objets et un bel avenir pour la planète !
Label Plateforme 47 est installé sur le Village du réemploi depuis plus d'un an et, pour nous, ça a été une opportunité incroyable et un accélérateur sur le développement de notre projet. »

Thomas Marcotte, fondateur de Label Plateforme 47

Au sein du Village du Réemploi, les acteurs de l'Economie Solidaire et Sociale affirment plus que jamais la notion de coopération et de partage.
Par exemple, Ecoreso Autonomie Lot et Garonne, dans le cadre d'une remise en état d'un lit médicalisé, était à la recherche de panneaux pour confectionner la tête et le pied de lit. Label Plateforme 47, structure de réemploi de mobilier de bureau et d'insertion par activité économique, a proposé de donner une seconde vie à des dessus de bureau destinés au recyclage.»

Alexandre Chaineux, Directeur d'Écoreso Autonomie Lot-et-Garonne

Un retour d'expérience à retrouver sur RECITA.ORG

RECITA
RÉSEAU D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET D'INNOVATION DE NOUVELLE-AQUITAINE

EITNA
Ecologie Industrielle et Territoriale en Nouvelle-Aquitaine

MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

MUTUALISATION

Nom de la démarche EIT
EITAZAR

Territoire de la démarche
ZAE de la Confluence (Damazan)

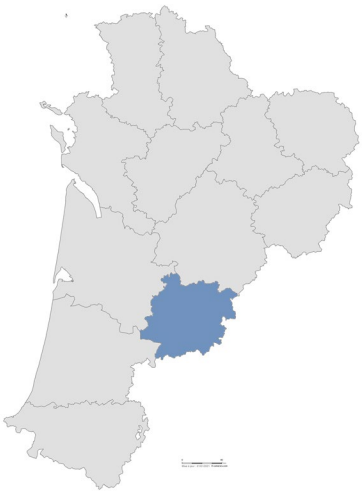

Portage de la démarche
ValOrizon / CdC du Confluent et des Côteaux de Prayssas

Contact
Marie PANTIER
mpantier@valorizon.com

Chiffres clés

1 agent d'entretien mutualisé

6 h par semaine

6 900 €/an de retour bénéfique

Présentation de la synergie

ValOrizon et Ambonati ont fait le choix de mutualiser le poste d'un d'agent pour l'entretien de leurs locaux.

Intérêt environnemental	Réduction des coûts	Mobilisation d'acteurs économiques	Facilité de mise en œuvre	Reproductibilité
○○○○○	●●○○○	●○○○○	●●●●○	●●●●○

Novembre 2022
Retour d'expérience réalisé par Alexandre DAIN (APESA)

Financé par

EITNA
Ecologie Industrielle et Territoriale en Nouvelle-Aquitaine

Détection : août 2020
Mise en œuvre : novembre 2020

L'identification et la caractérisation du besoin

Lors des entretiens individuels de détections de synergies réalisés avec les entreprises de la ZAE, l'intérêt commun de partager le temps de travail d'un agent de nettoyage a été identifié. Ambonati dispose d'un agent à temps complet pour une activité qui a connu une forte baisse et ValOrizon accueille de nouvelles entreprises sur son Écoparc qui nécessite d'ajuster le nombre d'heures réservées à l'entretien.

La mise en œuvre de la synergie

Face à ce besoin, Ambonati et ValOrizon ont signé une convention de mise à disposition d'un agent d'entretien pour 6h/semaine (maximum) à partir du 1er juin 2022. D'un point de vue administratif, les points clefs à retenir pour la mise en œuvre d'une telle synergie sont les suivants :

- **1/Accord du salarié**. Le salarié « prêté » exprime son accord explicite et signe un avenant au contrat de travail (s'il refuse, il ne peut pas être sanctionné, licencié ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire);
- **2/Signature d'une convention**. L'entreprise prêteuse et l'entreprise utilisatrice signent une convention désignant le salarié « prêté ».
- **3/Facturation au réel.** L'entreprise prêteuse facture à l'entreprise utilisatrice uniquement les salaires versés aux salariés, les charges sociales qui y sont liées et les frais professionnels remboursés au salarié. L'entreprise prêteuse ne peux pas faire de bénéfices en facturant des sommes supérieures aux salaires et remboursement de frais.
- **4/Maintien des conditions sociales.** À l'issue de la période de prêt, le salarié retrouve son poste de travail d'origine, sans que l'évolution de sa carrière ou de sa rémunération n'en soit affectée.

Les bénéfices de la synergie

ValOrizon réalise une **économie annuelle de 1 400 €** par rapport à la prestation précédemment réalisée. En parallèle, Ambonati bénéficie d'une **recette annuelle de près de 5 500 € .** Au-delà de ces bénéfices économiques, c'est maintenant un sujet qui a prouvé sont intérêt et qui est travaillé à l'échelle de la ZAE via l'animation de la CdC de la Confluence et des Coteaux de Prayssas. L'objectif est maintenant de développer le partage d'un emploi « agent d'entretien » entre 5 entreprises de la ZAE.

Les acteurs de la synergie

- **Acteur mettant à disposition le personnel :** Ambonati
- **Acteur bénéficiant de la mise à disposition de personnel :** ValOrizon

Coopérer avec Ambonati a été une opportunité à la fois au niveau économique et organisationnelle. Cette expérience nous permet de montrer l'exemple sur une zone d'activité où l'emploi est un sujet de préoccupation pour une majorité d'entreprises. La mise à disposition est une solution gagnant-gagnant

Julie Farbos, Directrice des services, ValOrizon

Si la 1ère motivation était économique, cette mise à disposition a aussi offert à notre salariée une nouvelle dynamique de travail, brisant la monotonie de ses activités

Yann Le Borgne, Directeur, Ambonati